

Dampfnet

Du 31. mars 1774.
Original en parchemin

174

Contrat de mariage de Messire Eléonore ~~de~~ ^{not} ~~de~~ ^{de}
 - amand Constant d'Ampfnet, Seigneur de Kmadéhoua
 majeur, fils aîné héritier principal et noble de
 feu Messire Georges Michel d'Ampfnet, Seigneur
 et patron de la paroisse de Bures et de Dame
 Pauline Du Grez, ^{son épouse le dit Sr. d'Ampfnet} officier de Cavalerie Gendarme Du grez
 de la garde ordinaire du Roy, demeurant en
 son château de Kmadéhoua paroisse de Quernoval,
 accordé le 31. mars 1774 avec demoiselle Noële =
 = Marie Désirée Le Flo, fille mineure de défunte Le Flo
 noble Marguerite Le Flo de Branho, Et de Dame de
 Marie Joseph Baellec de Killoal, ^{son épouse.} la dite ~~Madame~~ Baellec
 émancipée de Justice sous l'autorité de Dame Baellec
 Claude Charlotte Baellec, Dame de Killeon, laboratrice,
 toutes deux demeurants à Pont-Storff, paroisse
 de Hesbin, ~~en faveur duquel mariage lesdits comparans~~
~~font~~ etant alors à Quimperle, paroisse de
 Saint-Michel, ^{+ ont prouvent} ~~se sont~~ avec leurs droits
 Echus et à cheois. Et ^{qu'en} cas de prédeces dudit
 futur, la dite D^{me} Le Flo aurait pour douaire
 l'usufruit de la moitié des biens dudit Sieur
 Dampfnet, s'il existoit par deusans d'iceux,
 mariage; et le douaire à moitié a été fixé à
 la somme de 600^l de rente ~~et cela à titre de call~~

+ par lequel
contrat il
est dit que
les dits futurs,



De Coste de Ponte a prendre spécialement
sur les biens ^{fonds} dud. futur et sur les Terres,
métairies et Domaines de Kerdého en la
paroisse de Kernevel, et autres en cas d'insuffisance.

Ce contrat passé a Quimperle en l'étude de Maître
Claude herdo notaire Royal, ~~de Quimperle~~ ^{devant} ~~parties~~

herdo

+
notaires Royaux
penditaires en
la seneschauflée
de Quimperle,

de Le Romain notaire Royal et ~~dit~~ ^{ledit} herdo a qui est
devenue la minute fut contrôlé et insinué aud.
Quimperle le 1^{er} avril 1774 et legalisé aud. Quimperle
le 6 mai 1774 .j.

Le Romain